

**Compte rendu**  
**Commission de réflexion prospective sur l'avenir de l'ACV**  
**Paris, 16 juin 2011 de 10h à 12h**

Cette commission, créée à la demande du Président de l'ACV, s'est réunie 4 fois depuis sa création, la première réunion ayant eu lieu le 18 mars 2010.

Un ordre du jour avait été prévu pour la présente réunion, mais pour tenir compte du départ de B. Wilmet de la présidence et de son désir de faire le point sur les questions qu'il avait eu à coeur d'aborder durant ses mandats, nous avons décidé de présenter, pour ce qui est de la commission, un rapide aperçu (présenté par le Président à l'assemblée générale) des principales idées développées au cours de nos rencontres et que voici :

1. Etat des lieux : l'idée principale est de chercher à avoir une connaissance plus précise des « cibles » de notre association en diffusant un questionnaire. Son exécution a été différée en raison des difficultés de mise en oeuvre pratique et des moyens à engager ;
2. Valorisation du patrimoine : l'utilisation des moyens financiers de l'association, en raison de son statut d'utilité publique doit répondre à des exigences strictes qui interdisent, en particulier, l'utilisation du capital pour les actions d'aide entreprises. Une nouvelle législation, en cours de discussion au niveau de l'administration, est attendue. Elle pourrait permettre de faire évoluer nos méthodes de travail ;
3. Renforcement des actions vers les étudiants. Action de communication vers les étudiants par l'intermédiaire du cercle des élèves. Faire participer un étudiant (un par école, un pour toutes les écoles ?) à nos conseils d'administration ;
4. Ressources humaines de l'ACV : pour les activités actuelles suffisent à assurer un « service » sans problèmes, qu'en sera-t-il en cas d'augmentation des moyens financiers et donc théoriquement du nombre des aides. Des méthodes de simplification des tâches administratives devront être appliquées. Une activité d'aide salariée à temps partiel sera-t-elle suffisante ? Une augmentation des charges non consacrées aux aides (administration) devra, dans ce cas, être envisagée ;
5. Collaboration entre associations : un premier temps devrait consacrer les échanges dans les conseils d'administration, et ce, sans perte d'identité (les différentes associations que nous côtoient n'y sont pas prêtes, pas plus que l'ACV). une autre approche serait de créer un portail commun de l'entraide vétérinaire dans notre pays, augmentant ainsi la visibilité de cette entraide...
6. Site Internet et communication : nouvelle mouture de notre site...
7. Thèse de Flore Lapert : prise en compte des analyses et de certains conseils pratiques ;
8. Cotisation (ou mieux adhésion) ou don, adhésion et don (semble être la voie la plus raisonnable pour nos finances, pour le moment). Une suggestion est l'adhésion gratuite et systématique des étudiants à l'ACV ;
9. Utilisation des réseaux sociaux : développer une adresse spécifique à l'ACV (textes à rédiger)
10. Prise en compte de la féminisation grandissante de la profession, qui amène des problématiques différentes avec peut-être une meilleure approche des aspects sociaux de notre entraide ;
11. Formalisation d'une écoute de la profession par les confrères (région ou départements) : idée de correspondants régionaux ;
12. Reconduction pour une année des activités de la commission assortie d'une lettre de mission et de la désignation d'un « coordonnateur ». La commission continuera à se réunir en matinée le jour du conseil d'administration. L'utilisation de conversations vidéos en ligne sera développée.